

## ALLOCUTION DE JEAN-LOUIS BOILEAU, CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES SOLIDARITES, LOGEMENT SOCIAL ET VICE-PRESIDENT DU CCAS

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Monsieur le Maire a souhaité que soit adressé à chacun d'entre vous le ROB, le Rapport d'Orientations Budgétaires du CCAS que Céline JURÉ et Sabine THIBAUT ont présenté dans son intégralité lors du dernier Conseil d'Administration du CCAS, le 29 mars dernier, avant le vote du Budget du CCAS à l'ordre du jour du prochain CA, demain 14 avril.

Je ne vais pas vous faire une présentation exhaustive de ce document que vous avez eu ou que vous aurez tout le loisir de découvrir par vous-mêmes. Je voudrais vous en souligner les lignes essentielles.

Ce rapport d'orientations est bien sûr en parfaite convergence avec le projet de la Ville puisque le CCAS ne fait que porter sa volonté de garder comme priorité absolue l'aide aux Nogentais les plus démunis, tout particulièrement du fait de cette crise sanitaire et de ses lourdes conséquences pour tous.

Comme le souhaite son Président, Monsieur le Maire, le CCAS doit répondre de façon efficace aux attentes et besoins des Nogentais dans leur vie quotidienne, tous ceux qui doivent faire face à des difficultés sociales, économiques et psychologiques qui malheureusement risquent encore de croître du fait de cette crise sanitaire qui se prolonge, et tout particulièrement, nos seniors, très fortement impactés qui ont vu leur vie sociale disparaître avec la pandémie.

Vous avez pu le voir dans les chiffres contenus dans ce rapport, **c'est un budget conséquent de plus de 1 500 000€** (de l'ordre de 1 270 K€ pour le CCAS et 270 K€ pour la Résidence le Cèdre) qui est affecté à ces actions sociales.

Pour 2021, **la Commune va renouveler sa subvention non négligeable de 856 000 €.**

### A) LE PÔLE ACTION SOCIALE

C'est avec une équipe restreinte, que le CCAS doit assurer ce service aux Nogentais, le Pôle Action Sociale est une équipe essentiellement composée de femmes de 10 personnes dont 3 postes vacants jusqu'à ce jour, (2 en fait puisque 1 recrutement d'une assistance sociale vient d'être enregistré avec effet au 1<sup>er</sup> mai.)

Nous en sommes très heureux car, comme nous l'avons déjà évoqué avec certains d'entre vous, nous avons de très grandes difficultés à combler ces postes vacants.

En Ile-de-France, les postes vacants de travailleurs sociaux sont supérieurs aux candidats disponibles sur le marché de l'emploi. La Fonction Publique semble beaucoup moins attractive pour ces jeunes qui ne peuvent être recrutés que sur des CDD de 1 an renouvelable alors que le secteur privé leur offre très souvent des CDI, avec qui plus est, une rémunération supérieure.

Donc, c'est cette équipe de 7 à 8 personnes qui au cours de l'année 2020 a eu à traiter : plus

- de **15 000 appels ou rendez-vous** au CCAS ou à domicile,
- près de **350 dossiers d'aide légale** ont été traités en 2020,
- plus de **80 dossiers MDPH** (personnes handicapées)
- **25 nouveaux dossiers de RSA** qui s'ajoutent aux 150 en cours à ce jour,
- les dossiers **AME** (aides médicales),
- les **aides ponctuelles** (secours alimentaires),
- les participations aux **frais de restauration scolaire et Centres de loisirs**,
- les traitements des dossiers **ASPA** (aides spéciales pour personnes âgées)

Sans oublier, les **appels de courtoisie** passés par le CCAS, plus de 250 personnes sont inscrites sur le Registre Communal des personnes vulnérables.

Ces personnes qui étaient appelées par temps de grosse canicule, l'ont été pendant tout le confinement et cela dure toujours pour certains.

Je voudrais insister tout particulièrement sur une partie de l'activité du CCAS, dont j'ai pour ma part, découvert l'importance capitale, je veux parler de la réaction et des actions à mener à la suite de signalements.

De quoi s'agit-il ? Ce sont des signalements effectués au CCAS par des voisins qui ont entendus des cris tout à fait anormaux d'enfants, des disputes conjugales qui dégénèrent, ou encore l'absence de nouvelles d'un voisin etc.

Ce sont **plus de 90 situations sociales** plus ou moins complexes sur lesquelles le CCAS a eu à intervenir au cours de l'année 2020.

Au-delà de la simple statistique, c'est la force et la dureté de ces situations qu'il faut retenir, ce sont ces dames du CCAS qui se retrouvent sur le terrain, dans des situations souvent très difficiles à gérer, parfois accompagnées par une équipe de la Police Municipale, elles ont à gérer tous ces cas très particuliers.

Ce sont des interventions qui peuvent déboucher parfois sur la découverte d'une personne décédée seule, à domicile, ( deux pour cette année ), sur une hospitalisation urgente, sur des mesures de protection, des signalements au Procureur de la République, des recherches d'hébergement de secours immédiat pour éloigner de son conjoint, une femme victime de violences conjugales , également des demandes de protections de mineurs par la rédaction d'une information préoccupante, le relais sera pris ensuite par la Police Nationale, Brigade des mineurs.

Le CCAS a pour mission d'intervenir également sur des situations signalées sur des problèmes d'hygiène ou d'insalubrité ou de troubles de voisinage.

Le CCAS intervient alors en relation avec d'autres organismes comme l'EDS (espace départemental des solidarités), l'EMPP (l'équipe mobile précarité psychiatrique) ou des SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile ).

Cette évolution dramatique de la santé psychique de certains liés à la crise que nous traversons est maintenant reconnue par tous, par l'Etat lui-même.

Nous pouvons donc nous attendre à une augmentation croissante des sollicitations et des interventions du CCAS pour 2021 pour gérer des situations économiques devenues de plus en plus difficiles, pour tenter de gérer des troubles psychiques et particulièrement chez des personnes âgées et isolées, mais malheureusement pas seulement chez les personnes âgées.

Comme le souhaitait la Municipalité, nous allons tâcher, malgré la crise, de poursuivre notre action sur le quartier des Maréchaux, nous avons ré-ouvert l'Antenne du CCAS, Bld de Strasbourg, fermé depuis le début de la pandémie, depuis le décès de Madame Oumou SY.

Depuis janvier 2021, cette antenne est ouverte tous les mardis matin avec une assistante sociale dégagée du CCAS accompagnée d'un jeune en service civique qui apporte une aide numérique aux résidents qui le sollicitent.

Nous procédons actuellement au recrutement d'un animateur socio-culturel, sur le poste de Mme SY, dans l'ambition d'ouvrir cette antenne tous les jours de la semaine.

En accord, avec M. le Maire et le CA du CCAS, nous optons pour le recrutement d'un vrai professionnel et non d'une personne du quartier.

Sans attendre le retour d'un contexte sanitaire parfaitement dégagé, nous essaierons de reprendre dans ces lieux, dans le respect des règles sanitaires et donc avec une jauge réduite les activités comme :

- Les **cours d'alphabétisation** en partenariat avec le Secours Catholique,
- Les **actions seniors** gérées par le CCAS,
- Les **ateliers sur l'alimentation**, les **ateliers cuisine**,
- Les **ateliers couture**,

Le CCAS a tissé des liens étroits avec le Pôle Jeunesse et la MJC qui interviennent conjointement sur ces diverses activités.

Nous pensons également parvenir sur 2021 à obtenir l'agrément pour mettre en place dans cette Antenne, un PCB (Point Conseil Budget) afin d'apporter **une aide dans la gestion des budgets de certaines familles** suffisamment tôt avant que la situation ne soit trop désespérée.

## **B) LE PÔLE SENIOR, LA RÉSIDENCE AUTONOMIE, " LE CÈDRE "**

Ce pôle est sous la responsabilité de la sous-directrice du CCAS, Sabine THIBAUT. Il regroupe 5 agents sur place (services administratifs, agent service restauration, agent d'entretien et gardienne).

La Résidence LE CÈDRE compte **44 appartements** (39 F1 bis et 5 F2),

A ce jour, 34 sont occupés, 2 sont rénovés et vont être mis à disposition de nouveaux résidents, la rénovation de 5 autres appartements est budgétée par la ville pour 2021.

Les loyers encaissés, environ 185 K€ plus les compléments perçus en provenance de la CAF, environ 45 K€ soit **230 K€** couvrent les Frais de Personnel (142 K€), les charges de fonctionnement (60 K€) et le paiement de la Taxe Foncière (35 K€).

Les autres aides reçues (45 K€) permettent d'assurer le règlement des divers contrats de maintenance et les amortissements.

Le Budget de fonctionnement du Cèdre ressort donc avec un excédent de l'ordre de 10 K€.

Le service restauration comprend le restaurant du Cèdre, mais également le portage des repas à domicile.

En période sanitaire normale, le restaurant était ouvert, tous les midis aux retraités Nogentais qui le souhaitent, cela **favorisait le lien social** et **nous aidait à lutter contre l'isolement des personnes âgées**.

Dès le premier confinement, le restaurant a été fermé, il le restera du 19 mars au 7 septembre 2020, il a ensuite ré-ouvert mais uniquement pour les résidents qui le souhaitent.

Donc si la fréquentation du restaurant a fortement chuté sur 2020, les portages de repas à domicile, eux, par contre ont explosé. Nous sommes passés **de 10 000 repas en 2019 à près de 23 000 repas sur 2020**.

Ce succès s'explique en partie par la très forte amélioration des repas fournis par le prestataire ELIOR qui a accepté et pris en compte les exigences de la Ville sur l'amélioration de la qualité des repas tant pour les écoles que pour le Cèdre.

Toutes **ces exigences qui ont été suivies par Elios** sont reprises dans le document qui vous a été remis (produits frais, naturels, circuits courts, part du Bio, etc.,)

Cependant si nous sommes ravis qu'un nombre accru de Nogentais isolés puissent bénéficier dans ces circonstances difficiles d'un portage de repas à domicile, nous allons mettre en application, la **nouvelle tarification de la Ville qui crée 2 nouvelles catégories pour les plus hauts revenus**, sans toucher aux revenus les plus faibles.

En effet, ELIOR nous facture un prix beaucoup plus élevé pour les repas en portage à domicile que les repas apportés au restaurant, ce qui se comprend aisément.

Voilà, je ne vais pas être plus long dans ma communication, vous aurez toutes les réponses qui vous manquent dans l'excellent travail fait par Céline JURÉ dans ce document qui vous a été remis.

Je tenais simplement à travers cette courte exposition souligner la volonté de l'Équipe Municipale d'apporter son soutien à tous les Nogentais qui pourraient rencontrer des difficultés de tout ordre, économiques ou psychologiques.

Pour encore plus d'efficacité, la nouvelle organisation par pôles des services administratifs de la Mairie comprend maintenant parmi ces 5 pôles créés, le Pôle Service à la Population sous l'autorité de Sandrine Carrière dans lequel ressort la Direction des Affaires Sociales sous l'autorité de Céline Juré regroupant le logement social, les Séniors et une nouvelle mission ; Handicap et Santé.

L'entité CCAS restant pour sa part directement rattachée au Maire qui est le Président du CCAS.

Je ne voudrais pas oublier dans cette présentation **les nombreuses associations de solidarité qui se sont montrées particulièrement efficaces et engagées** par les temps difficiles que nous traversons. Des associations qui sont également aidées par la Ville par des subventions ou des mises à disposition de locaux. Le dernier en date étant le local en fin de

rénovation à côté de la nouvelle antenne de la Police Municipale. Une convention tripartite entre la Ville, l'association, Les Nogentais Solidaires et le CCAS est en cours de signature.

**Un local où sera apportée une aide alimentaire** avec le soutien de la Banque alimentaire et qui permettra de voir aboutir le projet d'une épicerie solidaire rendant un peu de fierté aux familles démunies qui pourront venir acheter, certes à bas prix leur denrées plutôt que de ressentir une certaine humiliation à venir quémander de la nourriture, ce qui est parfois très durement ressenti par certains.

Voilà, je ne sais pas, Mme Pietrandrea, si nous faisons une politique de droite ou une politique de gauche, nous nous efforçons de faire une vraie politique sociale, au plus près des Nogentais les plus démunis ou les plus fragilisés, sur le terrain où je rencontre très souvent votre collègue Amina Yelles mais où je n'ai pas eu le plaisir de vous y rencontrer.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, ce que j'aurais souhaité vous faire ressentir, c'est que le CCAS n'est pas un guichet où l'on va chercher un bon alimentaire, ou remplir un dossier, le CCAS, c'est avant tout une équipe en contact direct avec la population la plus démunie, parfaitement investie dans cette mission qui est la sienne, apporter le soutien pas seulement financier mais aussi psychologique, apporter ce contact humain, ce lien social que certains ont parfois complètement perdu.

Si vous avez pu ressentir cela, j'en suis très heureux pour les équipes du CCAS qui méritent très largement votre estime et votre compréhension.

Je vous remercie pour votre attention.